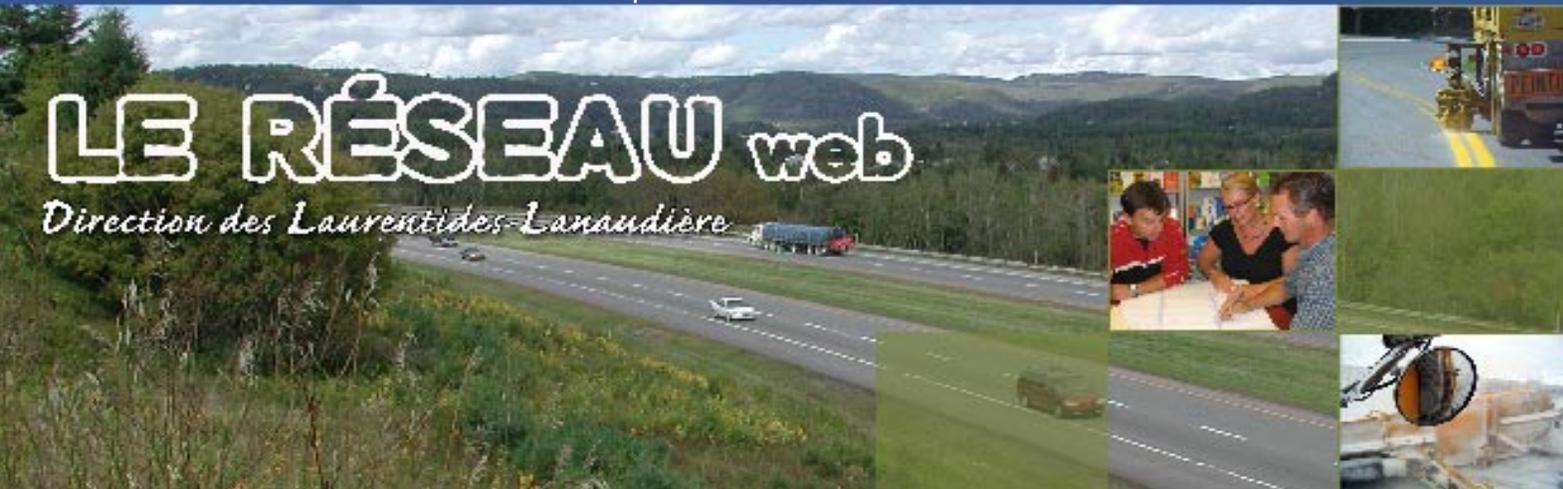


LE RÉSEAU web

Direction des Laurentides-Lanaudière



Octobre 2012

Madame Sylvie Laroche est nommée à la barre de la Direction des Laurentides-Lanaudière

La Direction des Laurentides-Lanaudière (DLL) du ministère des Transports est, depuis le 16 juillet dernier, sous la gouverne de madame Sylvie Laroche. Succédant à monsieur Pierre Lambert, madame Laroche s'amène au bureau de Saint-Jérôme avec une expérience de plus de 25 ans au Ministère.

Après plus d'une année et demie d'intérim, monsieur Luc Cossette, adjoint à la directrice, accueille au sein de l'organisation de la DLL, madame Sylvie Laroche. L'arrivée d'une femme directrice constitue une première dans l'histoire de la DLL. Madame Laroche a déjà fait ses classes comme directrice notamment à la Direction de Laval-Mille-Îles ainsi qu'à celle de l'Est-de-la-Montérégie. C'est donc avec une bonne expérience qu'elle entreprend son nouveau mandat.



Photo : Pascal Beauchamp

Suite en page 3

Protégez ceux qui vous protègent Respectez le corridor de sécurité



La loi concernant le corridor de sécurité est entrée en vigueur depuis le 5 août dernier. Ainsi, tous les conducteurs doivent être attentifs et adopter une conduite préventive en vue de respecter le corridor de sécurité qui constitue la zone de travail de tous les intervenants d'urgence qui œuvrent sur le réseau routier. Quiconque ne respecterait pas cette nouvelle loi serait passible d'une amende de 200 \$ à 300 \$ et de 4 points d'inaptitude. Pour en apprendre davantage sur les règles de conduite entourant le respect du corridor de sécurité, visitez le site du ministère des Transports.

Mot de la directrice

Je suis très heureuse de m'adresser à vous, pour une première fois, dans le journal Le Réseau. Depuis mon arrivée au sein de la Direction des Laurentides-Lanaudière, j'ai eu le privilège de rencontrer quelques partenaires du Ministère. Au cours des prochains mois, j'aurai certainement l'occasion d'établir un premier contact avec d'autres.

Alors qu'il reste encore quelques semaines avant la fin de la saison des travaux, nous pouvons déjà souligner l'implication constante d'un grand nombre de travailleurs qui ont œuvré tout l'été aux quatre coins de notre territoire afin d'améliorer et d'entretenir notre réseau routier. En effet, des activités d'asphaltage, d'entretien des infrastructures de même que diverses interventions de sécurité routière, pour ne nommer que ceux-là, ont eu cours durant la belle saison.

Bien que la saison des travaux demande des ajustements dans les déplacements alors que la patience et la prudence sont de mise, soyez assurés que nous poursuivons nos efforts de communication afin d'informer les usagers des activités en cours sur le réseau routier. Ainsi, nous vous invitons à consulter le site Québec 511 Info Transports afin de planifier vos déplacements.

Dans cette édition du mois d'octobre 2012, vous en apprendrez davantage à propos de certaines réalisations de l'équipe de la Direction des Laurentides-Lanaudière. Bonne lecture!



La directrice,



Le comité de sécurité et de gestion de circulation remplit son mandat

Le premier IRONMAN en sol québécois se tenait le dimanche 19 août 2012, à Ville de Mont-Tremblant. À la suite du passage du dernier triathlète au fil d'arrivée, le comité Sécurité et gestion de la circulation, auquel prenait part le MTQ, estime avoir rempli avec succès la mission que lui avait confié le promoteur et directeur de la course, monsieur Dominique Piché.

Le comité Sécurité et gestion de la circulation, formé de représentants du ministère des Transports, du Service de la sécurité civile du ministère de la Sécurité publique, de la Sûreté du Québec, des services de police, de sécurité incendie et des travaux publics de la Ville de Mont-Tremblant, des Ambulances Radisson et de la Station Mont Tremblant, a travaillé, depuis l'automne 2011, à l'élaboration du plan d'intervention qui allait répondre aux objectifs de sécurité et de fluidité des déplacements tant pour les usagers des ré-

seaux routiers que pour les athlètes, villégiateurs et touristes venus participer à cet événement d'envergure.

La mise à niveau des infrastructures routières et le développement d'outils cartographiques tels le plan de parcours, le plan général de signalisation, les plans spécifiques (87) d'intersections ainsi que les plans de communication des entraves du ministère des Transports et de la Ville de Mont-Tremblant auront contribué à la qualité des interventions. « Le travail de partenariat et de coordination effectué par le comité, tant en planification qu'en intervention explique en bonne partie l'atteinte des objectifs de sécurité et de fluidité », de mentionner monsieur Guy Tremblay, chargé de projet IRONMAN à la Direction des Laurentides-Lanaudière de Transports Québec.

Mission accomplie!

Madame Sylvie Laroche est nommée à la barre de la Direction des Laurentides-Lanaudière (suite)

Un retour aux sources

La nouvelle directrice est arpenteur-géomètre de formation, ce qui l'a menée à joindre le personnel du ministère des Transports en 1986 et à oeuvrer alors sur le territoire des Laurentides et de Lanaudière pendant quelques années. Après toutes ses années dans l'univers des transports, la route la ramène aux sources pour poursuivre son travail là où tout a débuté.

Une vision de partenariat

Sylvie Laroche se réjouit de prendre la barre d'une

équipe dynamique et engagée comme celle de la DLL. Après seulement quelques semaines à côtoyer les gestionnaires et le personnel, elle convient que de beaux défis l'attendent et elle compte sur l'ensemble de son personnel pour l'accompagner dans son mandat. « La Direction des Laurentides-Lanaudière se démarque par la qualité du partenariat développé au fil des ans. Tant le personnel que les gestionnaires ont contribué à mettre au premier plan dans leur travail la collaboration avec le milieu et je conserve cette vision de partenariat pour le futur » de souligner madame Laroche.



Saviez-vous que?

Montréal et Québec sont reliées par un chemin pour la première fois en 1737. C'est le chemin du Roy (la route 138) qui longe le fleuve sur une distance de 290 kilomètres.

Le pont Victoria est le premier pont principal à avoir été mis en service en 1859. Cette structure métallique, a été réservée au passage des trains jusqu'en 1901.

Au Québec, on voit les premiers panneaux d'arrêts obligatoires en 1932. Depuis 1992, l'arrêt obligatoire peut être signalé soit par la mention ARRÊT, soit par la mention STOP. Toutefois, depuis cette même année, il n'est plus permis d'afficher les deux inscriptions sur un même panneau.



La saison des travaux se poursuit



Bien que l'automne soit amorcé, bons nombres de chantiers routiers sont encore actifs sur le territoire de la Direction des Laurentides-Lanaudière. En effet, les usagers pourront remarquer la présence de travailleurs de chantiers durant la saison des couleurs alors que d'importants projets comme ceux de la voie de contournement de Labelle et de l'aménagement d'un carrefour giratoire à l'intersection des routes 158 et 345 sont en cours de réalisation.



Construction d'un carrefour giratoire à Sainte-Geneviève-de-Berthier

Actif depuis la mi-août, le chantier de construction du carrefour giratoire à l'intersection des routes 158 et 345 à Sainte-Geneviève-de-Berthier sera en cours durant une grande partie de l'automne.

C'est par phases que se déroule le chantier de manière à assurer la circulation tant sur la route 158 que sur la route 345. Diverses entraves à la circulation sont nécessaires afin de permettre l'avancement des travaux. Ces dernières sont affichées en tout temps sur le site Internet Québec 511 Info Transports afin de permettre aux usagers de planifier leurs déplacements dans le secteur.

Dans le cadre de ce chantier, en plus du réaménagement de l'intersection, le Ministère procédera à l'asphaltage de la route 345 sur une distance de 2,8 kilomètres afin d'améliorer la qualité des déplacements dans le secteur.

Rappelons que le réaménagement de cette intersection en carrefour giratoire vise à améliorer la sécurité de l'intersection. La mise en service du carrefour sera effective cet automne.



Photo : Carolina Escobar

Carrefour giratoire : Ralentissez, on tourne!

Pour en savoir davantage à propos des consignes à respecter lorsqu'on circule dans un carrefour giratoire, visitez le site du Ministère en cliquant [ici](#).

Voie de contournement de Labelle : nouvelle étape en cours



Depuis le 19 septembre, une nouvelle étape est en cours au chantier de la voie contournement de Labelle. En effet, la mise en service de la chaussée ouest nouvellement construite est nécessaire afin de permettre l'avancement des travaux de cet important chantier.

La mise en place de l'échangeur au sud de la voie de contournement nécessite la fermeture de l'actuelle route 117, au sud du centre-ville de Labelle. Ainsi, la circulation est

déplacée sur la nouvelle chaussée, à raison d'une voie par direction. Le Ministère demande la collaboration des usagers puisque la limite de vitesse est de 50 km/h, en raison de la circulation à contresens et de la présence de balises.



Rappelons qu'à terme, la voie de contournement de Labelle, d'une longueur de près de 7 kilomètres, vise à améliorer la fluidité et la sécurité de la route 117. Cet important chantier, qui inclut des travaux sur l'actuelle route 117 dans le centre-ville de Labelle,

sera complété en 2013.

Reconstruction du pont d'étagement de la rue De Martigny à Saint-Jérôme

Une importante étape franchie



Photo : Isabelle Doyon

Le 11 septembre 2012 – Sur la pile centrale, les travailleurs préparent l'arrivée des poutres de la nouvelle structure du côté nord. Les quatre poutres sont livrées en trois sections et seront installées à l'aide d'une grue.



Photo : Martial Léourneau

Le 20 septembre 2012 – Lors de l'installation des poutres, l'autoroute 15 a dû être complètement fermée à la circulation pour cinq nuits. Rappelons que la nouvelle structure comporte trois voies en direction ouest, dont une d'entrecroisement entre les bretelles de sortie et d'entrée de l'autoroute 15.

De nombreuses activités dans nos centres de services

Aux quatre coins de la DLL, tout au long de l'été, bon nombre de travaux d'entretien et d'inspection des infrastructures routières ont été réalisés sous la supervision des Centres de services de Saint-Jérôme, Lachute, Mont-Laurier et Joliette.

Parmi toutes les interventions, notons des travaux de réparation de glissières de sécurité, de tonte de gazon, de balayage de la route, de marquage ponctuel (flèche au sol, ligne d'arrêt, etc.), de marquage longitudinal et de nettoyage de regards-puisards.

Soulignons aussi le remplacement de nombreux ponceaux en plus des différentes interventions de rapiéçage mécanisé qui consistent à corriger des problèmes au niveau de la chaussée. Pensons notamment au colmatage des nids-de-poule.

Des travaux de nettoyage de fossés ont également été réalisés de même que de la pose de signalisation.

L'agenda des centres de service de la DLL a été bien rempli tout au long de la saison estivale afin d'offrir un réseau routier sécuritaire aux usagers de la route!



Le Réseau est un bulletin d'information destiné aux partenaires de la Direction des Laurentides-Lanaudière du ministère des Transports du Québec. Pour tout renseignement, vous pouvez communiquer avec le Module de communication.

Rédaction : Isabelle Doyon, Isabelle Gagné et Claude Ouimet

Mise en page : Isabelle Gagné

Révision linguistique : Lise Lacroix

Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 1705-1401